

CONTACT

contact.sca-jeune@grenoble.cci.fr
04 76 28 26 98

AUTO

BAC PRO MAINTENANCE DES VÉHICULES

OPTION VOITURES PARTICULIÈRES (en 2 ans ou 3 ans)

"Je suis passionné par la mécanique et j'aime résoudre les problèmes..."

PUBLIC

Il faut être **âgé de 15 à 29 ans** au début du contrat d'apprentissage.

PREREQUIS

Pour un accès en apprentissage

- un niveau de fin de 3ème pour le BAC PRO en 3 ans

- validé un CAP maintenance des véhicules, option voitures particulières, pour le BAC PRO en 2 ans.

Les jeunes de 15 ans peuvent signer un contrat d'apprentissage s'ils ont accompli la scolarité du collège, jusqu'en fin de 3e.

Les jeunes ayant 15 ans avant le terme de l'année civile, peuvent être inscrit, sous statut de stagiaire pour débiter la formation en septembre.

Aucune limite d'âge si l'apprenti est reconnu travailleur handicapé.

DUREE ET MODALITE DE LA FORMATION

Formation de 1 850 heures sur 3 ans.

Formation de 1350 heures sur 2 ans.

Alternance : 1 semaine sur 2 en centre de formation.

Classe de 12 à 15 alternants en moyenne.

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Ateliers équipés.

Centre de ressources : documentations, annales, sujets d'examens.

Salles informatiques.

Le 1er équipement professionnel est fourni au démarrage de la formation.

Les EPI doivent être fournis par l'employeur pour les apprentis.

NATURE DU DIPLOME

Examen de l'Education nationale de niveau 4 en fin de 3ème année (formation sur 3 ans) ou en fin de 2ème année (formation sur 2 ans) RNCP 40009

Nom du certificateur : Ministère de l'Education et de la Jeunesse

Date de début certification : 02/01/2025

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Validation en CFA et en entreprise des compétences professionnelles dans le cadre du contrôle en cours de formation.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

Maintenance périodique

- Effectuer les contrôles définis par la procédure
- Remplacer les sous-ensembles, les éléments, les produits.
- Ajuster les niveaux
- Effectuer la mise à jour des indicateurs de maintenance

Diagnostic

- Confirmer, constater un dysfonctionnement, une anomalie
- Identifier les systèmes, les sous-ensembles, les éléments défectueux
- Proposer des solutions correctives

Maintenance corrective

- Remplacer, réparer les sous-ensembles, les éléments
- Régler, paramétrer

Réception

- Restitution du véhicule
- Prendre en charge le véhicule
- Restituer le véhicule
- Proposer une intervention complémentaire ou obligatoire, un service, un produit

Organisation de la maintenance

- Approvisionner les sous-ensembles, les éléments, les produits, équipements et outillages

MATIERES ENSEIGNEES

Enseignement professionnel :

- Travaux pratiques en atelier
- Dessin technique
- Informatique appliquée
- Prévention Santé Environnement

Enseignement général :

- Français
- Anglais
- Mathématiques
- Sciences
- Education physique et sportive
- Arts appliqués

Et après : POURSUITE DE FORMATION ET DEBOUCHES

Poursuite d'étude :

BTS Maintenance des véhicules option voitures particulières (en partenariat avec le lycée des métiers de l'automobile Guynemer).

Le bachelier professionnel en maintenance des véhicules exerce son activité de service dans tous les secteurs de la maintenance des véhicules option voitures particulières :

- dans les entreprises qui dépendent des réseaux des constructeurs
- dans les entreprises qui traitent les véhicules toutes marques
- dans les services de maintenance des entreprises de transport
- dans les services de maintenance de flottes de véhicules

CANDIDATURE ET DELAI D'ACCES

Vous pouvez candidater à partir du mois de janvier jusqu'au 30 novembre en vous connectant sur notre site : www.imt-grenoble.fr onglet CANDIDATER.

Ce qui vous permet de bénéficier d'offres de contrats de nos entreprises partenaires.

Le démarrage de la formation se fera sur le 1er trimestre de l'année.
Inscription sous réserve de places disponibles à la signature d'un contrat avec un employeur.
Le calendrier sera fourni après inscription définitive.
Le Service Conseil Alternance de l'IMT accompagne les jeunes et les entreprises dans la signature d'un contrat d'apprentissage.

HÉBERGEMENT

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI.

Une superficie d'environ 3 500 m² :

- 2 niveaux sont réservés à la colocation, soit 4 appartements de 4 personnes avec kitchenette et coin repas
- les 6 autres niveaux sont répartis en chambres simples, doubles ou multiples, avec des pièces d'eau et coin bureau
- des chambres individuelles sont également prévues pour personne à mobilité réduite
- un accès Wifi gratuit
- un espace détente /salon télévision à chaque étage
- un accueil bagagerie au rez-de-chaussée

COUT DE LA FORMATION

Formation gratuite et rémunérée sous contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation.
Prise en charge par l'OPCO de l'entreprise.

RESTAURATION

La restauration comprend :

- 1 self,
- 1 cafétéria,
- 1 espace bar pour les petits déjeuners et cafés.

Ouverture également pour les internes en soirée.

HANDICAP / ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Des chambres individuelles à l'hébergement sont prévues pour personne à mobilité réduite.

Pour plus d'informations merci de consulter notre site, rubrique formation et handicap.



LES TAUX ET RATIOS

Les taux et les ratios de la formation sont disponibles sur site de l'IMT- Rubrique Taux et Ratios.